MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Bd Angoulvant – BP V 93 Tél.: 20.21.82.68 – 20.21.55.58/ 20.25.90.03 Fax: 20.22.78.18

N° 341 /2013/MFPRA/CAB

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Abidjan, le 76 SEPT 2013

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite les fonctionnaires mis à la disposition des Institutions de la République, des Ministères et Etablissements Publics Nationaux et qui n'ont pas encore pris service, à se présenter, au plus tard le 30 septembre 2013, au Directeur des Ressources Humaines de leur structure d'accueil en vue de la régularisation de leur situation administrative.

La liste nominative des personnes concernées est publiée sur le site web du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative : www.fonctionpublique.ci.

Passé le délai indiqué, les personnes qui n'auront pas répondu à cette convocation seront considérées comme démissionnaires, et seront, en conséquence, radiées des effectifs de la Fonction Publique.

GNAMIEN Konan